

ASSESE Conseil communal

Un espace de convivialité pour 2021

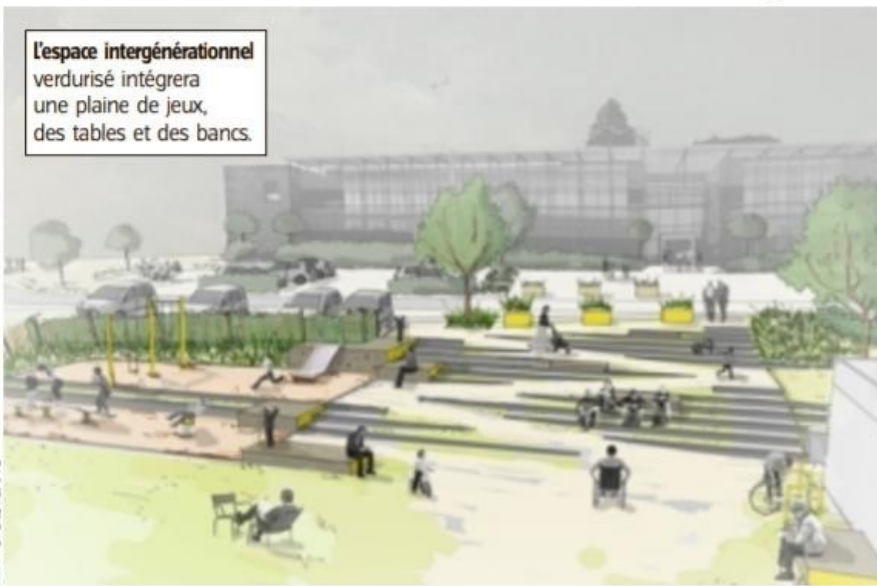
Si l'année 2019 a déjà été dynamique pour la Commission locale de développement rural, 2020 va impulser des projets d'envergure.

C'est sans surprise à l'échevin de la Ruralité, Julien Delfosse (Écolo), qu'est revenue la tâche de présenter le rapport d'activités annuel de la Commission locale de développement rural (CLDR, composée de citoyens et de politiques) au conseil communal d'Assesse mardi soir.

« La CLDR a pour but de faire avancer les projets du PCDR, le plan communal de développement rural, précise Julien Delfosse. Pour Assesse, il y en a une cinquantaine qui sont financés en partie par l'intermédiaire de la Région wallonne. »

Parmi les projets importants qui seront mis sur les rails cette année : l'aménagement extérieur d'un espace de convivialité devant la maison communale d'As-

L'espace intergénérationnel verdurisé intégrera une plaine de jeux, des tables et des bancs.



EdA - 5054592905

sesse, entre l'esplanade des citoyens et la rue de la gendarmerie. « Il s'agit d'un lieu de rencontre intergénérationnel agrémenté d'une plaine de jeux d'un côté et d'un espace détente de l'autre avec des tables et des bancs, explique l'échevin. On veille à la mixité entre les jeunes et les personnes plus âgées. On souhaite aussi réadapter toutes les pentes pour qu'elles soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. » Des touches

minérales et végétales y seront ajoutées. Cela devrait être finalisé dans le courant 2021 et représentera un budget avoisinant les 300 000 €. « On parachève le dossier et on doit rencontrer prochainement le pouvoir subsidiant, la Région wallonne », annonce-t-il.

Mobilité douce

Parmi les autres projets marquants, la CLDR travaille à la création de liaisons

communales de voies lentes. « C'est un projet complémentaire au ViciGAL qui comprend l'ensemble des liaisons piétonnes et praticables pour les vélos pour rejoindre les différents villages entre eux, poursuit l'élu Écolo. C'est aussi un gros investissement à plus de 600 000 €. » Ce projet devrait voir le jour fin 2021 voire en 2022. « Ça a pris un peu plus de temps car on avait eu une pré-étude et un dossier monté par l'Inasep (même

bureau d'études que pour le ViciGAL) mais avec tous les plans d'investissement communaux concernant les voiries qui sont rentrés et la charge de travail trop importante, l'Inasep n'a pas souhaité poursuivre le projet avec nous, révèle-t-il. On s'est donc retrouvé en porte-à-faux et on a dû resolliciter un marché public pour avoir un nouveau bureau d'études. »

Le troisième point d'envergure mis en exergue est donc le ViciGAL, une voie verte au cœur du Condroz entre Yvoir et Huy, qui longe la ligne de l'ancien tram vicinal en passant par différentes communes dont Assesse. « Les négociations avec les propriétaires privés sont finies. On est dans l'élaboration des permis d'urbanisme, indique Julien Delfosse. Du coup, pour l'instant, il y a beaucoup de concertation avec les services Urbanisme des différentes communes. » Outre ces trois grands projets, d'autres de moindre ampleur « mais tout aussi importants » ont aussi été mis en avant comme un espace de convivialité à Florée et une réflexion sur un autre, à Sorinne-la-Longue. ■ J.Do

VITE DIT

Cœur de Crupet

Le point sur l'aménagement d'un parking au-dessus de la grotte Saint-Antoine De Padoue et d'un chemin d'accès à l'office du tourisme, a recueilli un vote négatif de l'opposition sur le projet d'actes d'emphytéose et de sous-emphytéose. Elle refuse toujours le projet de parking. « Moi, je veux un plan, a lancé le conseiller ALN Marc Pierson. Ce n'est pas possible de se prononcer sans visualiser les deux parcelles concernées. » Les plans ont donc été visionnés. « Nous ne voyons pas la nécessité d'un nouveau parking là, rue du Dessus et rue Haute, a répété Sébastien Humblet, chef

du groupe ALN, à l'issue du conseil. Ce n'est pas opportun d'aller balafre cette zone. »

Zone des Arches

Le conseil communal a approuvé à l'unanimité la dotation communale pour la zone de police des Arches pour l'exercice 2020, soit un peu plus de 518 000 €.

Réunion le 11/03

Un point complémentaire ajouté par le groupe ALN avait trait au projet du groupe Nonet de centrale à tarmac au bois Robiet à Sart-Bernard. Comme indiqué dans L'Avenir du 28/02/20, une réunion ouverte aux riverains aura lieu le 11 mars à la salle Saint-Michel, rue Saint-Denis à Sart-Bernard.

Une analyse des routes qui déroute

Le projet « Sygerco », visant un état des lieux des routes, a fait grincer des dents notamment sur le budget alloué.

« C'est l'état des voiries à un instant T », résume Jean-Luc Mosseray, l'échevin des Voiries. Le but est d'entretenir le réseau routier durablement en optimisant les coûts. La fréquentation et l'importance des voiries sont aussi prises en compte. Pour prioriser et orienter les investissements, il faut un état des lieux le plus exhaustif possible. »

Le conseiller de l'opposition ALN, Benjamin Leyder, a manifesté ses réticences : « Il faut s'arrêter à certaines voiries mais pas les faire toutes, dit-il. À un moment donné, ça me paraît



Pour M. Mosseray, l'état des lieux doit être exhaustif.

royalement débile car on va donner 50 000 € pour rien. »

Le collège souhaiterait que l'auscultation des voiries communales soit réalisée endéans les deux ans avec un crédit de 25 000 € lors de la prochaine modification budgétaire et un montant identique qui serait inscrit dans le prochain budget communal. « Fut-il scindé en deux, ce montant semble excessif, d'autant plus qu'on a déjà eu

un projet pilote en 2016 et que certaines voiries ont fait l'objet de rénovations récentes. Une inspection à 180 € du kilomètre (la Commune compte 275 km de voiries) ne s'impose pas », estime Sébastien Humblet, chef du groupe ALN. L'opposition souhaite jeter un œil sur l'analyse de 2016 et voir ce qui a été effectué. « Il ne faut pas tout refaire, concède M. Mosseray. Mais outre la qualité de la voirie, on a besoin d'autres renseignements pour notre base de données, comme savoir s'il y a des filets d'eau, des contrebutages, si c'est en béton ou en bitume. »

Au final, l'aspect budgétaire a été écarté du vote de mardi et le point s'est concentré sur le principe de pouvoir faire appel à l'Inasep dans un cadre In House, soit entre l'intercommunale et la Commune (sans passer ainsi par un marché public). Ce point a été voté favorablement hormis deux abstentions. ■ J.Do